



# Responsable de l'unité logement parc existant (F/H)

Catégorie A

Employeur : Rennes Métropole

## Direction :

Direction Aménagement Urbain Habitat

**Effectif :** 150 agents

**Leur raison d'être :** Pour Rennes Métropole : réguler le foncier de manière coordonnée et planifier l'offre de logements et d'activités (neuf ou rénovation). Pour la Ville de Rennes : développer et partager le projet urbain dans la concertation, réussir les opérations ANRU, loger les différents publics en assurant la qualité des usages pour tou.te.s. De façon générale : travailler en transversalité pour englober l'ensemble de la chaîne de l'aménagement et faire le lien avec les autres politiques, renforcer la qualité de notre maîtrise d'ouvrage, être à la pointe de la transformation écologique du territoire.

## Le sens de ce poste :

Le responsable de cette nouvelle unité travaillera à la mise en place d'objectifs clairs tant sur le parc public que sur le parc privé ainsi qu'à leurs déclinaisons opérationnelles. La mission du responsable d'unité comprendra la définition et la mise en œuvre du projet de l'unité en collaboration avec ses collègues, ainsi que la réalisation de missions opérationnelles directes, notamment pour soutenir la réhabilitation du parc public dans les quartiers à forts enjeux de la politique de la ville.

## Environnement et conditions de travail :

Horaires : Temps complet 39h00 avec 23 jours de RTT/an ou 37h30 avec 15 jours de RTT/an

Lieu de travail : Hôtel de Rennes Métropole

Matériel(s) à disposition : PC, imprimante partagée,

Microsoft Office

Missions de suppléance :

N° du poste :

Date de mise à jour de la fiche de poste : Septembre 2024

## Service :

Habitat

**L'équipe :** Gérer la politique locale de l'Habitat avec, comme outil opérationnel, le Programme Local de l'Habitat qui fixe les missions en lien avec les différents partenaires

**Effectif Service :** 29

Télétravail : Oui, modalités à définir avec la responsable hiérarchique

Autres :

## Éléments de statut:

Cadre d'emploi : Attaché

Parcours : P3.

Éléments complémentaires de rémunération :

## **Vos 3 principales missions :**

### 1- Politique d'intervention sur le parc de logement existant public et privé (40%)

- Construire une politique publique d'intervention globale et articulée sur le parc existant privé et social, intégrant l'ensemble des enjeux urbains et sociaux :
  - > d'adaptation du parc à l'évolution des besoins
  - > de rénovation énergétique
  - > de qualité d'usage
  - > de recyclage immobilier
- Définir le déploiement stratégique et opérationnel de cette politique publique, adapté à la situation contextuelle

### 2-Instruction du parc de logement public (30%)

- Redéfinir le cadre d'intervention et d'accompagnement de Rennes Métropole à la réhabilitation du parc social visant des opérations globales (attractivité/usages/énergie) en mettant en place une grille d'intervention permettant de les prioriser
- Effectuer l'instruction des projets jusqu'à la décision de l'aide financière de la Métropole

### 3-Management de l'unité (30%)

- Organiser et répartir le travail entre les agents, entretenir leur motivation et répondre à leurs préoccupations
- Décliner les missions de l'équipe en veillant à la cohérence de l'approche métropolitaine sur les parcs privé et public en y intégrant le recyclage immobilier

## **Compétences**

### **Les compétences relationnelles :**

- Avoir le sens du travail en équipe et en transversalité
- Avoir une appétence pour l'organisation
- Être en capacité de représenter l'institution

### **Les compétences nécessaires pour la prise de poste :**

- Maîtriser la conduite de réunions, les techniques d'animation et de conduite de projet
- Avoir une bonne connaissance de l'actualité liée à la politique du logement

### **Les compétences pouvant être acquises une fois en poste :**